

## **QUESTION AU MAIRE D'IVRY SUR SEINE AU SUJET DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS:**

Monsieur le Maire,

Je vous fais part d'une question de notre groupe au sujet de la commission d'attribution des logements de la Ville d'Ivry sur Seine.

Lors de la commission urbanisme du mois de mai 2008, j'ai interrogé l'adjoint chargé de l'urbanisme pour savoir où en était la mise en œuvre de la commission d'attribution des logements inscrite dans le programme commun des Communistes, Socialistes et Verts.

J'ai obtenu une réponse confuse et je vous remercie d'éclairer notre groupe pour savoir ce qu'il en est sur ce sujet.

Monsieur MAYET a tout d'abord indiqué que cette commission d'attribution était déjà en place au sein de l'OPHLM. Je lui ai fait part de ma surprise puisque aucun membre de l'opposition n'avait été convié à cette commission d'attribution. Il m'a répondu que cette commission ne concernait que les élus de la Mairie au conseil d'administration de l'OPHLM qui « choisissent » les attributaires des logements.

J'ai demandé ce qu'il en était pour les autres logements sociaux pour lesquels la Ville disposait de droits d'attribution, du parc privé de la Ville et des logements en accession sociale. Monsieur MAYET a indiqué que dans ces cas, c'est la Mairie qui proposait les dossiers, que les fonctionnaires de la Ville faisaient cela très bien et qu'il n'était nullement nécessaire de disposer d'une commission d'attribution des logements.

Nous rappelons qu'une commission d'attribution de logements ne consiste pas à réunir quelques élus qui « choisissent » les dossiers des attributaires. Il s'agit d'une instance composée d'élus de la majorité et de l'opposition et de diverses associations, qui instruisent les dossiers sur la base de critères précis. La définition des critères de priorité, l'inscription des dossiers par ancienneté et leur gestion doit être clairement définie. Cette commission doit prendre en compte tous les logements gérés par la Mairie et pas seulement ceux de l'OPHLM.

Par conséquent, nous souhaitons savoir si la Mairie va mettre en œuvre cette commission d'attribution ou si les élus Communiste, Socialistes et Verts de la majorité municipales ont annoncé cette promesse électorale sans aucune intention de lui donner suite, que pour tromper les électeurs d'Ivry sur Seine.

Ne nous dites pas, monsieur le Maire, que certaines communes gérées par le centre ou la droite n'ont pas de commission d'attribution des logements. D'une part, la question que nous vous posons concerne Ivry sur Seine et le respect d'une promesse faite, d'autre part, si d'autres communes, quelque soit leur bord politique, attribuent les logements sans transparence, dans un but électoraliste, politique ou clientéliste, nous le condamnons fermement. Vous citez souvent la Ville de Neuilly sur Seine comme contre-exemple en terme

de logements sociaux. Le nouveau Maire soutenu par l'UMP a déclaré vouloir engager un plan ambitieux en termes de logements sociaux, visant à atteindre à terme les 20% exigés par la loi. Il a par ailleurs mis en place une commission d'attribution des logements associant les élus de l'opposition et les associations.

Régis LECLERCQ.